Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212901771-20260407-2026DCM034-DE

Commune de Plouarzel
Ti ker Plouarzhel
Département du Finistère
Penn ar Bed

Date de convocation : 31/03/2026
Date d'affichage : 31/03/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 27
Présents : 26
Votants : 26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six
le sept avril
à vingt heure trente minutes

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur André TALARMIN, Maire.

Présents : M. Talarmin, Mme Conq, M. Bourles, Mme Evain, M. Batany, Mme Chentil, M. Cloitre, Mme Hoarau, M. Provotal, M. Roudaut, M. Jezequel, Mme Lannuzel, Mme Jestin, M. Leguet, M. Petton ; Mme Bouvier, Mme Kerdranvat, M. Jestin, Mme Deroo, M. Berthou, M. Quemeneur, Mme Dulchain, , Mme Viala, Mme Drezen, M. Le Coz, Mme Bescond

Absent représenté : -

Absent excusé : - M. Le Bris

Secrétaire : Mme Conq

2026DCM034	**CRÉATION ET FORMATION DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2121-21 et L.2121-22,
Considérant que le conseil municipal dispose de la faculté d'organiser ses travaux au sein de commission spécialisées qui seront chargées d'étudier les questions qui sont soumises au conseil,
Considérant que dans les communes de plus de 3500 habitants, la composition des commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle,

Délibération :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal est invité à :

- arrêter le nombre de commissions qui seront chargées de l'examen des questions relatives aux matières suivantes :

- D'arrêter la liste des noms des membres titulaires conformément au tableau ci-après :

matières	membres
Finances / administration générale	Adjoint : Anne-Marie Conq Cédric Petton Lise Dulchain Yvan Jestin Christian Provotal Alain Bourles Christine Lannuzel
Travaux / réseaux / Bâtiments / aménagement urbain	Adjoint : Philippe Batany Cédric Petton Sébastien Berthou Erwan Quémeneur Anne-Sophie Bouvier Aurélien Le Coz Josiane Chentil Kévin Le Bris
Urbanisme	Adjoint : Jacqueline Evain Eric Roudaut Yvan Jestin

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212901771-20260407-2026DCM034-DE

	Kévin Le Bris Jean-Bernard Cloitre Aurélien Le Coz
Communication	Adjoint : Jacqueline Evain Nolwenn Drezen Ronan Jézéquel Floriane Kerdranvat Christian Provotal
Médiathèque / culture	Adjoint : Jacqueline Evain Monique Hoarau Ronan Jézéquel Alain Bourles Nolwenn Drezen Floriane Kerdranvat
Sport / vie associative	Adjoint : Josiane Chentil Clarisse Viala Nolwenn Drezen Eric Roudaut Yvan Jestin Patrice Leguet Erwan Quéméneur Anne-Lise Bescond
Ruralité	Adjoint : Jean-Bernard Cloitre Cédric Petton Erwan Quéméneur Ronan Jézéquel Aurélien Le Coz
Enfance / jeunesse / CMJ	Adjoint : Monique Hoarau Clarisse Viala Anne-Lise Bescond Christine Lannuzel Marianne Deroo Virginie Jestin Patrice Leguet
prévention des risques et sécurité	Adjoint : Philippe Batany Christian Provotal Marianne Deroo Alain Bourles Ronan Jézéquel Cédric Petton

Décision du conseil municipal : adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré à Plouarzel les mêmes jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme du Registre des Délibérations.

Le Maire,
André TALARMIN.

Certifié exécutoire	La présente délibération peut fait l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.